

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL

SÉANCE DU 21 JUIN 2018

Date de convocation :
31 mai 2018

Date d'affichage :
31 mai 2018

Nombre de délégués :

En exercice	:	59
Présents	:	36
Pouvoirs	:	05
Absents ou excusés	:	18

Objet :

Développement du bioGNV

L'an deux mille dix-huit, le vingt-et-un juin à dix heures, le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni dans l'amphithéâtre de la Communauté d'Agglomération Castres-Mazamet, sous la présidence de Monsieur Alain ASTIÉ, Président.

Membres présents : Mme BOUSQUET, MM. ASTIÉ, TARROUX, ESPITALIER, CHAMAYOU, SOULA, AUDARD, TORRIJOS, JOURDE, BERNADOU, COLLADO, DE LAPANOUSE, SANCHEZ, BALARDY, LEMONNIER, AZAIS, GRAN, FARENC, ESCANDE, LAGASSE, BIAU, MARIGO, COLOM, LEROUX, VERNIER, MICHEL, REYJAUD, MAHOX, JACQUET, MAURY, MEYSSONNIER, PINEL, PATTE, BUFFEL, ESQUERRE et MYLONAS formant la majorité des membres en exercice.

Membres absents et suppléés : MM. JONGBLOET et FERNANDEZ

Membres ayant donné pouvoir :

- M. ALRAN a donné pouvoir à M. ESPITALIER
- M. GOURC a donné pouvoir à M. SOULA
- M. VIVAN a donné pouvoir à M. BALARDY
- M. FORTANIER a donné pouvoir à M. LAGASSE
- Mme LEVÊQUE a donné pouvoir à M. MYLONAS

Membres excusés : MM. BARROU, BERTRAND, CABOT, SOULAGES, BERTHIER, ICHARD, COMENT, COMBELLES, ALGANS, GOZE, BENAMAR, SALVETAT, PRADELLES, ESCUDIER, MAYNADIER, BIEZUS, BOZZO, DARGEIN-VIDAL.

Le Président expose que le secteur des transports présente de forts enjeux environnementaux, sociétaux et économiques. Dans le Tarn, il constitue le premier poste d'émission de gaz à effets de serre et le deuxième poste énergivore avec 25% des consommations énergétiques du département.

Il rappelle que le SDET a apporté une première réponse en déployant sur l'ensemble du territoire un réseau public de bornes de recharge pour les véhicules électriques. Néanmoins, l'électromobilité répond partiellement aux besoins du transport routier de marchandises et de voyageurs. D'autres solutions de « carburants alternatifs » doivent être apportées afin d'accompagner la mutation du secteur des Transports.

Le bioGNV est une alternative aux carburants fossiles. Son utilisation ne nécessite aucune adaptation ni des véhicules fonctionnant au GNV ni des infrastructures de distribution.

Le Président expose que le Tarn est un département offrant des ressources pertinentes en termes de biomasse, donc de production de bioGNV qui est une opportunité pour accompagner la filière méthanisation territoriale. Ce positionnement nécessite la création d'un réseau public de stations de distribution GNV/bioGNV, complémentaire au réseau de bornes de recharge pour véhicules électriques.

Il propose que le SDET, en sa qualité d'opérateur de la mobilité durable, se questionne sur son positionnement par rapport au déploiement de la filière bioGNV.

Où cet exposé et après en avoir délibéré, le comité syndical :

- **autorise son Président :**
 - à **engager des démarches prospectives** permettant d'évaluer la pertinence du développement de la filière GNV/bioGNV et d'amorcer les réflexions sur l'atteinte d'un mix énergétique de carburants respectueux de l'environnement ;
 - à **établir un schéma directeur de déploiement** d'un réseau public de stations de distribution de GNV/bioGNV.
 - **A effectuer** l'ensemble des démarches de demande de financement et à signer les conventions ad hoc.

- **lui demande de rendre compte régulièrement** de l'avancée du dossier.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits. Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.
A Albi, 28 juin 2018

Pour le Président empêché et par délégation
Le Vice-Président,


Sylvain FERNANDEZ